

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION NOM DU FONDS DE DOTATION

Bourse Gérard Coulombe

INTRODUCTION

Ce fonds a été établi en 2005 par Me Gérard Coulombe, c.r. alors qu'il siégeait au cabinet de campagne de la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa. Me Coulombe a agi comme conseiller spécial auprès du ministre des Finances du Canada de 1972 à 1977; à ce titre, il était chargé de la négociation des conventions pour éviter la double imposition entre le Canada et plus de quarante pays en plus de représenter le Canada sur le Groupe de travail no 1 du Comité des affaires fiscales de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à Paris.

Depuis 1977, Me Coulombe a exercé une pratique générale dans le domaine du droit des affaires et du droit commercial avec concentration particulière dans les dossiers impliquant des institutions financières et des sociétés d'État ainsi que la formation de conglomerats financiers et industriels; dans l'accomplissement de ses mandats, Me Coulombe apportait l'éclairage de sa vaste expérience en fiscalité internationale et son expérience de services conseils aux entreprises est notamment recherchée en matière de régie d'entreprise.

OBJECTIF DU FONDS

Octroyer des bourses d'admission à des candidats et des candidates du Québec qui font demande au programme de licence en droit civil, qui ont présenté un dossier scolaire ou professionnel exceptionnel.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit:

1. être admise au programme de licence en droit civil à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa;
2. démontrer un besoin d'aide financière, selon les critères du Service de l'aide financière et des bourses;
3. être résidente du Québec; et
4. présenter un dossier scolaire ou professionnel exceptionnel.

Montant de la bourse: Variable

Nombre de bourses: Variable

Fréquence de la bourse: Annuelle

Niveau de la bourse: Premier cycle

Personne-ressource: Doyen adjoint ou doyenne adjointe, Section de droit civil

Échéance: 31 mars

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre le Questionnaire financier.